

CAPA JARDINIER PAYSAGISTE CAPA OUVRIER HORTICOLE

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

UN DIPLOME, UNE DOUBLE COMPÉTENCE

En continu (niveau 3)

RNCP : 38396 – 40523 Validité jusqu'au 31/08/2030

Blois



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- A l'issue de cette formation les apprenants seront capable d'analyser et de réaliser le travail demandé, d'acquérir la maîtrise et la compréhension des savoir-faire nécessaire à la production florale et légumière
- Le CAPA Métier de l'agriculture Spécialité productions horticoles prépare aux métiers de l'horticulture et du maraichage. La formation permettra de réaliser les opérations techniques liées à la culture de plantes en pleine terre ou en pots, de plantes maraichères, fruitières, à massif, de bulbes ou de fleurs coupées et à leur conditionnement en vue de leur commercialisation.
- Le CAPA Jardinier Paysagiste forme aux travaux d'aménagement par la plantation de végétaux, l'engazonnement et la mise en place d'infrastructures (système d'arrosage, maçonnerie paysagère), aux travaux d'entretien des espaces végétalisés et à la maintenance des matériels utilisés (outils manuels ou engins motorisés).

PUBLIC CIBLÉ & PRÉREQUIS

- Être âgé de plus de 16 ans
- Avoir le goût du travail en extérieur
- Être mobile
- Maîtriser la langue française (lu, écrite, parlée)
- Ne présenter aucune contre-indication médicale à l'exercice du métier

DÉLAI D'ACCÈS

- Entrées et sorties permanentes selon le positionnement

ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- A la demande, chaque situation est étudiée pour adapter le parcours de l'apprenant

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE SÉLECTION

- Avoir complété le dossier d'inscription
- Entretien de positionnement et de motivation

MODALITÉS D'ALTERNANCE ET DURÉE DE LA FORMATION

- La formation suit un calendrier fourni en début de formation, celle-ci se déroule sur une année scolaire de septembre à juin. Les heures en centre représentent en moyenne 915 heures (soit 26 semaines de 35 heures par semaine) et 280 heures en entreprise (soit 8 semaines)

COÛTS ANNEXES

- Restauration possible sur le site (selon les tarifs en vigueur et capacité)

COÛTS, FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION

	Coûts	Financement	Rémunération
Demandeurs d'emploi	16,07€/h/stagiaire	Région Centre	Région Centre ou France Travail
Salariés	17€/h/stagiaire	Transition Pro/CPF	Entreprise

Nous contacter pour plus de renseignements

CONTACT ET INSCRIPTION :

M. BOUILLO Olivier : 06.19.24.62.09

VENDÔME

3 rue de la vallée du Loir
41100 AREINES
cfdpa.vendome@educagri.fr
Tel : 02.54.77.69.37

BLOIS

5-7 rue des Grands champs
41000 BLOIS
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

MONTOIRE

6 rue de l'Agriculture
41800 MONTOIRE SUR LE LOIR
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

CONTENUS DE LA FORMATION

- Sciences économiques et sociales - Gestion d'entreprise - Maintenance des matériels - Technique des aménagements paysagers - Maçonnerie paysagère - Plantation de végétaux - Désherbage - Tonte et taille
- Multiplication des végétaux - Mise en place et suivi de culture - Préparation de commande - Reconnaissance des végétaux - Maintenance des matériels et des équipements - Valorisation et commercialisation

COMPÉTENCES VISÉES	
Paysage	Horticulture
Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux	
Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle	
Interagir avec son environnement social	
Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager	Réaliser des travaux sur les végétaux
Réaliser des travaux d'aménagement paysager	Réaliser des travaux liés à la production des travaux de suivi des cultures de l'implantation au conditionnement
Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments	
Spécialisation : s'adapter à des enjeux professionnels particuliers : effectuer la taille d'arbres fruitiers et l'entretien du verger (UCARE)	

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel :
 - Échanges et analyses de pratiques
 - Mises en situation professionnelle
 - Pratiques sur plateaux techniques de l'établi
 - Visites d'entreprises
 - Interventions de professionnels

Chaque apprenant bénéficie d'un accompagnement par un formateur référent

Individualisation du parcours de formation : élaboration d'un Plan Individuel de Formation

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

- BP en horticulture ou aménagement paysager / BP Responsable d'Entreprise Agricole
- Ouvrier-ère horticole, ouvrier-ère jardinier paysagiste

FRAIS PÉDAGOGIQUES

- Tenue de travail adaptée à la formation professionnelle

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

- Unités capitalisables (UC) au cours de l'année lors d'épreuves orales sous forme d'un entretien d'explicitation devant un jury de professionnels et de formateurs
- Réalisation écrite de dossiers thématiques et soutenance orale devant un jury de professionnels.
- En cas d'échec d'une UC possibilité de la repasser pendant 5 ans. Possibilité de valider certains blocs de compétences.

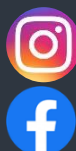
MODALITÉS DE VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire sous réserve de justifier d'un an d'expérience

LES PLUS DE LA FORMATION

- + Formation gestes et postures
- + Travaux pratiques sur site
- + Sorties pédagogiques
- + Serres horticoles
- + Plateau technique
- + SST
- + Certiphyto
- + Fourniture d'EPI
- + Modules optionnels : haies, agroforesterie et/ou composteur

Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre-Val de Loire et de l'Etat dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les Compétences.



Retrouvez les indicateurs de résultats (réussite, satisfaction, rupture et insertion) sur notre site internet

